



## ASSOCIATION CENTRALE D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 2 avril 1892

10, place Léon-Blum - 75011 PARIS

Tél. : 01.43.56.21.02

courriel : [acveto@orange.fr](mailto:acveto@orange.fr)

<http://www.acv-entraideveterinaire.fr>

### Projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 08 juin 2017

L'assemblée générale ordinaire de l'Association centrale d'entraide vétérinaire s'est tenue le jeudi 08 juin 2017 à 14 h au siège de l'Ordre National des Vétérinaires, 34 rue Breguet 75011 PARIS, sous la présidence du Dr Véronique BIANCHETTI.

Etaient présents, les membres du conseil d'administration suivants :

V. BIANCHETTI, A. BONNEAU, H. CHAUCHET, J.C. COLOMBO, JP. DENIS, D. GUIBOURG, Ph. MÉLON, J.P. MIALOT, J.F. RACLE, D. SAUVAGE, Y. SOUFFI, ainsi qu'un certain nombre de membres de l'A.C.V.

S'étaient excusés : J.C. BROCHARD, A. DEMARIGNY, A. PASTERNAK, M. VEILLY.

Après décompte des pouvoirs, le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

#### **I. Accueil par la Présidente (CF Annexe I)**

Le Dr Véronique BIANCHETTI remercie les membres présents pour leur participation, ainsi que les membres du conseil d'administration et ceux du bureau pour leur action.

Elle rappelle que notre confrère J.C Marty nous a quitté et qu'une minute de silence en sa mémoire a été observée par les membres du CA lors de sa séance du 16 mars dernier.

#### **II- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 juin 2016**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

#### **III. Rapport moral de la secrétaire générale.**

La secrétaire générale Dona Sauvage présente son rapport annuel annexé à ce procès-verbal : annexe II

L'assemblée approuve le rapport moral de la secrétaire générale à l'unanimité.

#### **IV. Rapport du trésorier pour l'année 2016: exposé de la situation financière de l'association et approbation des comptes.**

Le Trésorier Philippe Mélon présente son rapport annuel annexé à ce procès-verbal : annexe III pages 1 à 7 et page 9.

La commission de contrôle des comptes émet un avis favorable sur la gestion de l'année 2016.

#### **V. Budget prévisionnel**

Le Trésorier présente le budget prévisionnel pour 2017 : Annexe III pages 7 et 8. .

#### **VI. Quitus de la gestion globale du Conseil d'Administration**

L'assemblée donne quitus au bureau de l'ACV à l'unanimité.

#### **VII. Montant des cotisations et des aides distribuées**

Rappel : ont été validées par l'assemblée générale du 05 juin 2014 :

- l'augmentation des cotisations à 40 €

- l'augmentation des aides financières de 50€ puis de 50€ à nouveau lors de l'AG du 4 juin 2015 portant le montant des aides à 600€ pour les bourses et 700€ pour les secours.

L'assemblée générale décide de maintenir ces montants et de passer le montant des secours ponctuels à une somme allant de 850€ à 3000€.

#### **VIII. Site Internet et Cotisations**

A ce jour le site Internet de l'ACV fonctionne bien ainsi que le paiement de la cotisation en ligne, bien que

l'engouement pour ce mode de règlement reste modéré.

Jean-Pierre Denis propose d'améliorer la présentation du site et d'étudier la possibilité de donner un accès sécurisé aux reçus fiscaux pour chaque membre cotisant.

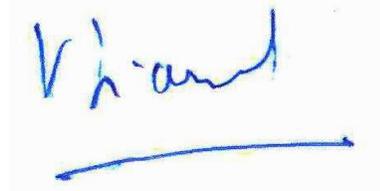
#### **IX. Questions diverses :**

L'administratrice Andrée Pasternack ayant demandé à être déchargée de cette fonction, la Présidente propose, après approbation du Conseil d'administration du 8 juin 2017, de nommer administrateur en remplacement le Docteur vétérinaire Dominique Bousser, membre de l'ACV, coopté comme membre du CA. Les membres présents approuvent la décision du Conseil d'Administration.

A. Bonneau présente aux membres de l'Assemblée le montage vidéo qu'il a réalisé suite à l'interview de la présidente et de la secrétaire générale lors du dernier congrès de l'AFVAC. Cette séquence vidéo sera mise en ligne sur le site Internet et pourra être présentée lors d'autres occasions. L'assemblée le remercie pour ce travail.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, la Présidente lève la séance à 15 heures 30.

La présidente : Véronique BIANCHETTI



La secrétaire générale : Dona SAUVAGE





ASSOCIATION CENTRALE D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRE

Reconnue d'utilité publique par décret du 2 avril 1892

Tél. : 01.43.56.21.02 - Courriel : acveto@orange.fr

<http://www.acv-entraideveterinaire.fr>

## **Assemblée Générale du 8 juin 2017**

### **ANNEXE I**

#### Le mot de la Présidente

Cette année 2016 a vu la conclusion de notre différend concernant le château de la Massaye, légué par notre confrère le docteur Even.

Après de nombreuses procédures entreprises depuis plus de dix ans par nos confrères précédents et je cite particulièrement notre ancien président Bernard Wilmet et son secrétaire général Jean Rigoulet, et avec l'aide substantielle de Hubert Chauchet, nous avons enfin été réglés et nous nous sommes attachés à placer les fonds avec les conseils de Forwards finance.

Nous aurons maintenant comme objectif de collecter davantage de cotisations et de faire connaître notre association.

Nous avons enregistré, en 2016, 33 nouveaux cotisants et nous allons poursuivre l'effort dans les années qui viennent.

Je remercie tous ceux qui se dévouent à notre cause.

Bien fraternellement, la présidente

Dr Vétérinaire V. Bianchetti



# ASSOCIATION CENTRALE D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 08 JUIN 2017**

ANNEXE II

## **RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

### **Pour l'exercice 2016**

Madame la Présidente, Chères adhérentes, Chers adhérents,

Au nom du conseil d'administration de l'Association Centrale d'Entraide Vétérinaire, j'ai l'honneur de vous présenter le compte rendu de nos activités pour l'exercice 2016.

#### **EFFECTIFS :**

En 2016 nous avons appris et déploré le décès de 21 de nos membres. Pendant cette même période, nous avons accueilli 31 nouveaux cotisants contre respectivement 29 et 25 en 2015.

Au 31/12/2016, l'association comptait 1043 membres répartis en 577 souscripteurs soit perpétuels ou honoraires ou bienfaiteurs, ou donateurs et 466 cotisants.

#### **MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Suite à la modification des statuts de l'ACV validés par l'Arrêté préfectoral du 04 juillet 2014, paru au JO du 12 juillet 2014 - texte 22/131- , il est apparu nécessaire d'adapter le règlement intérieur en particulier en ce qui concernait l'organisation des élections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration qui a désormais lieu par moitié tous les trois ans. Ces modifications ont été votées par les Conseils d'Administration des 29 septembre et 17 novembre 2016.

#### **MISE EN PLACE D'UN MODULE BENEFICIAIRE**

En début d'année un module bénéficiaire a été inséré dans le logiciel PRODON de gestion des membres de l'association.

Ce module permet de gérer la liste des bénéficiaires d'aides et de bourses.

#### **SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 09 juin 2016, le conseil s'est réuni quatre fois sous la présidence du Dr Véronique BIANCHETTI. : Les 17 mars, 9 juin, 29 septembre et 17 novembre 2016.

#### **SECOURS et BOURSES:**

Au cours de l'exercice 2016, l'association a distribué 77 aides dont 26 secours trimestriels Paillot, 11 secours trimestriels Even, 14 bourses parentales trimestrielles Mangin, 23 bourses trimestrielles étudiants Guillemot, ainsi qu'1 bourses de fin d'études Pigeat clôturant une bourse Guillemot. Au total ont été versés 173 580 €.

#### **DONS ET LEGS :**

Les dons et cotisations à usage immédiat ont représenté un montant de 33 620€.

L'ACV n'a pas été destinataire de nouveau legs depuis le legs PIGEAT.

Les anciens élèves vétérinaires qui ont été aidés par l'ACV au cours de leurs études et qui sont maintenant en exercice professionnel sont sollicités en vue de leur adhésion.

La secrétaire générale : Dona Sauvage

# ASSOCIATION CENTRALE D'ENTRAIDE VÉTÉRINAIRE



Reconnue d'utilité publique par décret du 2 avril 1892

Tél. : 01.43.56.21.02 - Courriel : [acveto@orange.fr](mailto:acveto@orange.fr)  
<http://www.acv-entraideveterinaire.fr>

## Assemblée Générale du 8 juin 2017 ANNEXE III

### RAPPORT FINANCIER ANNEE 2016

Madame La Présidente,  
Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'année 2016 comptable de l'ACV comme 2015 est atypique et exceptionnelle : nous pouvons retenir les points suivants :

- + La vente totale du domaine de la Massaye dans des conditions relativement favorables Cette vente entraîne toutefois l'arrêt de versement des loyers qui alimentaient en grande partie nos aides.
- + Le placement des produits de cette vente avec un équilibre à trouver entre la sécurité et le futur rendement pour pouvoir continuer à verser les aides qui sont la raison d'être de l'association ; nous soulignons la difficulté de trouver actuellement des placements à rendement correct et l'aide indispensable apportée par Forward Finances dans nos choix (coût de 600 € par mois)
- + Reprise de la trésorerie en cours d'année avec pour principale tâche les placements évoqués plus haut.

#### BILAN FINANCIER :

Nous vous présenterons trois parties principales avec comparaison entre les résultats 2015 et 2016:

- ✓ Les résultats comptables avec trois postes
  - Gestion association
  - Gestion de l'immeuble vétérinaire
  - Gestion de la Massaye
- ✓ L'évolution des liquidités et des placements
- ✓ Un prévisionnel 2017

## GESTION ACTIVITE ASSOCIATIVE

EUROS

€

	2016	2015
Cotisations annuelles pour emploi immédiat	33 620	30 074
Cotisations perpétuelles pour emploi immédiat		
Cotisations donateurs pour emploi immédiat	0	0
Cotisations bienfaiteurs pour emploi immédiat	0	0
Dons et legs divers pour emploi immédiat	0	0
Coupons titres français/intérêts CE	144 524	132 392
Dons et legs exceptionnels	0	142 467
prod cession Actif immob-Indemnités	2 620 636	0
prod div de gestion courante	690	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 799 470</b>	<b>304 933</b>
Entretien tombes	0	0
Fournitures de bureau	2 082	485
Photo plaquette	0	0
Charges de copropriétés	2 458	1 671
Documentation technique	0	0
Entretien matériel	2 123	1 629
Entretien Immeuble Vétérinaire	37	0
Assurance Immeuble Vétérinaire	380	380
Honoraires comptables	2 576	1 418
Honoraires autres-Formation	11 018	0
Pourboires ACV	340	300
Frais de conseil, d'assemblée et de déplacements	6 314	4 756
Frais de déplacement	0	0
Affranchissements	8 136	1 650
Téléphone	857	859
Gestion Site internet/Photos Plaquette	0	3 750
Salaires ACV	0	0
Charges sociales ACV	0	0
Allocations et bourses	173 580	150 130
Cotisations AFTA	0	0
Dotations amortissements	0	1 656
agios	4 204	3 066
dotations aux provisions	0	0
Frais divers de gestion	0	0
charges exceptionnelles (sur legs-Expropriat...)	105 944	5 249
Impôts sur les sociétés (prod financiers)	12 871	12 789
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>332 920</b>	<b>189 786</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>2 466 550</b>	<b>115 147</b>

### *PRODUITS :*

- Cotisations et dons : 33.620 € (30.074 en 2015, soit progression de 11,79%, environ 86 cotisations)
- Légère progression des revenus financiers
- Vente totale de la Massaye 2.020.636 € et 600.000 € pour la rupture de bail du CHU de Rennes

### *CHARGES :*

- Augmentation des charges due principalement aux frais de vente du domaine de la Massaye, 116.962 €.
- Les frais d'affranchissement ont augmenté à cause de l'achat de timbres et enveloppes pré-timbrées avant l'augmentation de début 2017. Placement de 4% (0,70 à 0,73€)

- Progression des aides et bourses de 23.450 €, soit 15,62%. Elles sont réparties en secours trimestriels (Paillot et Even), 106.880 €, les secours ponctuels (Riboux), 4.000 €, et les bourses d'études accordées aux enfants de vétérinaires (Mangin) ou aux élèves des Ecoles Vétérinaires (Guillemot et Pigeat), 84.600 €.
- Honoraires : 6.000 € représentent le montant de l'aide à la gestion de Forward Finances. Le complément principalement les honoraires de Maître Bois.

## GESTION IMMEUBLE VETERINAIRE

	EUROS	€
	2016	2015
Redevances d'occupation SNVEL	0	0
Redevances d'occupation FNF	0	0
Redevances d'occupation Salle de réunion	0	0
Reprise s/prov. charges exploitation	0	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Fournitures de bureau	260	61
charges de copropriété acv	614	418
Entretien materiel	265	204
Entretien Immeuble Vétérinaire	24	0
Assurance Immeuble Vétérinaire	254	253
Frais de déplacement	0	0
Affranchissements	904	183
Téléphone	95	95
Droit de garde s/titres location coffre-fort	0	0
Frais tenue comptes	0	0
Impôts fonciers Immeuble Vétérinaire	1 714	1 553
Salaires ACV	0	0
Charges sociales ACV	0	0
Dotations amortissements	0	382
Dotations provisions	0	0
Impôt sur les sociétés	0	0
Honoraires comptables	368	284
Frais conseil d'administration	702	528
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 201</b>	<b>3 961</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>-5 201</b>	<b>-3 961</b>

Les charges ont progressé ce qui engendre pour ce poste un déficit de 5.201 €.

# GESTION LA MASSAYE

EUROS

€

	2016	2015
Loyers chasse		
Locations stand de tir	0	0
Vente de bois	0	0
Fermages	0	1 328
Loyers Ville de Rennes	0	2 292
Loyers CHR	10 793	37 417
Loyers SFR ORANGE	0	0
Autres Loyers	0	0
Remboursement assurance	0	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>10 793</b>	<b>41 037</b>
Dotation aux amortissements	623	510
Fournitures de bureau	260	61
Photos plaquette	0	0
Entretien et réparation	265	204
Assurances	0	323
Honoraires	1 461	3 892
Pourboires	0	0
Frais de déplacements	0	0
Impôts fonciers	0	5 364
Salaires	0	0
Charges sociales	0	0
Impôt sur les bénéfices	1 959	7 160
Façonnage de bois	20	852
Allocations	0	0
charges sur exercice antérieurs	0	0
dotation aux provisions	0	0
droits de garde	0	0
Frais divers de gestion	0	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 589</b>	<b>18 365</b>
<b>BENEFICE NET</b>	<b>6 204</b>	<b>22 672</b>

Nous retrouvons logiquement une baisse de tous les postes, produits et dépenses avec un bénéfice de 6.204 €.

## RESUME DE GESTION

EUROS €

	2016	2016	2015	2015
<b>ACTIVITE ASSOCIATION</b>				
Recettes	2 799 470		304 933	
Dépenses	332 920		189 786	
Résultat		2 466 550		115 147
<b>GESTION IMMEUBLE ACV</b>				
Recettes	0		0	
Dépenses	5 201		3 961	
Résultat		-5 201		-3 961
<b>GESTION LA MASSAYE</b>				
Recettes	10 793		41 037	
Dépenses	4 589		18 365	
Résultat		6 204		22 672
<b>RESULTAT TOTAL</b>		<b>2 467 554</b>		<b>133 858</b>

Il ressort un excédent de 2.467.554 €.

Ce résultat est exceptionnel et lors de la présentation du prévisionnel, nous vous donnerons un chiffre du résultat hors éléments exceptionnels

Nous vous présentons également deux éléments intéressant les placements et disponibilités :

Progression des disponibilités :

<b>DISPONIBILITES</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
bque gestion privée indosuez	63 842	6 736	71 978
Livret Indosuez	12 761	131	27 180
Société Générale	0	0	0
CCP	163	7 018	3 069
CEP Livret	5 093	40 011	75 786
Caissed'Epargne de Paris	209 541	4 761	18 033
Livret CE	919	870	866
Crédit Agricole	3 633	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>295 952</b>	<b>59 527</b>	<b>196 912</b>

## Evolution des placements :

<b>SITUATION DU COMPTE</b> <b>TITRES cours 31/12/2016</b> <b>FONDS DE RESERVE</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Indosuez-titres-placements-liquidités	2 126 946	1 317 495	1 187 205
Placement La Mondiale Indosuez	988 081	966 752	957 348
Placement SCI PRIMOPIERRE	500 192	0	0
Placement SCI PRIMOVIE	500 038	0	0
Bons de capitalisation PREPAR VIE	501 756	0	0
Caisse d'Epargne Ile de France	2 421 280	2 801 404	2 848 183
Crédit Agricole-Obligations	492 218	0	0
Actions MICHELIN	105 700	87 900	75 270
Actions AIR LIQUIDE	100 896	98 986	98 222
Parts Ste Locale Eco sociale	119 996	219 996	219 996
<b>TOTAUX</b>	<b>7 857 103</b>	<b>5 492 533</b>	<b>5 386 224</b>

---

### *Placements 2016*

---

## SCPI

### *PRIMOPIERRE :*

*500.192 € (5% de rendement en 2016)*

La SCPI Primopierre a été créée en Août 2008. Elle est gérée par Primonial REIM.

Avec une politique d'investissement qui vise l'acquisition exclusive d'immobilier d'entreprises, la SCPI Primopierre cherche à offrir à ses associés des taux de rendement annuels prévisionnels attractifs.

Cette jeune SCPI dispose d'un patrimoine assez récent, essentiellement constitué de bureaux neufs ou restructurés.

Pour le développement de son portefeuille, la SCPI Primopierre cible des immeubles diversifiés au niveau géographique, avec des locataires déjà en place au moment de la signature de l'acte, minutieusement sélectionnés dans l'optique d'une diversité sectorielle.

### *PRIMOVIE :*

*500.000 € (5% de rendement en 2016)*

La SCPI Primovie a été créée en Août 2012. Elle est gérée par Primonial REIM.

La SCPI Primovie est une SCPI de la catégorie classique diversifiée. Elle a vocation à investir principalement dans des actifs immobiliers liés aux secteurs de la santé et de l'éducation. Ce concept s'étend dans les secteurs liés à la santé (notamment cliniques et centres de santé) ainsi que les établissements de la petite enfance, de l'éducation ou de la location à destination des étudiants : crèches privées, écoles, centres de formation privés, résidences étudiantes et le secteur des séniors et de la dépendance avec des maisons de retraite et résidences seniors

Les évolutions démographiques françaises et européennes, notamment le dynamisme de la natalité et le vieillissement de la population, ont conduit Primonial REIM à s'intéresser à cette typologie d'actifs. Par nature, ces activités répondent à des besoins spécifiques et impliquent une offre immobilière distincte de l'offre classique de biens immobiliers de bureau, de commerce ou de logement.

- Forward Finance reversera 3.5% des frais d'entrée sur chacune des deux SCPI. sur Primopierre les frais d'entrée passeront de 10.8% à 7.3% , sur Primovie les frais d'entrée passeront de 9.2% à 5.7% Cela représentera ainsi une rétrocession globale de 35 000 €.

- Il faut attendre un an et demi pour Primopierre et un an pour Primovie pour percevoir les premiers revenus.

**BONS DE CAPITALISATION PREPAR-VIE :** 2 bons de 250.000 €

**OBLIGATIONS CASA 2,30 % (CREDIT AGRICOLE) :** 500.000 €

**AUTOCAL PHOENIX MEMOIRE** 6 ans", souscrit avec le CA Indosuez : a été remboursé par anticipation, 309 150€ (300 000 € de capital et 9 150 € d'intérêts) soit un coupon de 3.05 % depuis investissement (6.10% annualisé).

Nous avons réinvesti un Autocall Phoenix mémoire semestriel BNP à 2,25% par semestre.

## PREVISIONNEL 2017

Nous allons présenter un prévisionnel pour les finances de 2017.

**Recettes**, une partie est déjà réalisée :

- Leg Barone concernant le stock de livres et les textes et planches. L'éditeur Vigot nous a réglé les sommes correspondant aux ventes de 2014, 2015 et 2016. Pour 2017, les résultats seront moindres puisqu'il y aura réédition de deux volumes avec des frais augmentés, l'imprimeur précédent ayant perdu les films.
- Titres: Nous avons commencé à vendre les actions lorsqu'une opportunité se présente, Gécina et Philips en mai; remboursement également d'une obligation à 6 ans, BPCE, %
- Forward Finances va nous rétrocéder 35.000 € sur les frais d'achat de nos deux SCPI, Primopierre et Primovie, facture faite il y a quelques jours.
- Nous avons maintenu les cotisations au niveau de 2016 ; nous pourrions discuter du maintien du tarif actuel qui me semble suffisant.

## Dépenses

- Nous pouvons maintenir les aides au niveau de 170.000 €. Notre Secrétaire Générale, Dona Sauvage a fait un énorme travail de réorganisation et de tri des aides, bourses et secours qui nous ferait revenir vers 150.000 € mais nous pourrions assurer de nouvelles aides en cas de besoin.
- Nous avons gardé l'entretien au niveau actuel et légèrement revalorisé les charges de co-propriété.
- Comptabilité : nous avons fait un appel d'offre pour la tenue de la comptabilité et avons reçu deux devis, Avex pour 4.560 € et FVM pour 1.800 € : dans les deux cas pour tenue des écritures des dépenses, réalisation du bilan final et déclaration des revenus. Nous avons signé avec FVM.
- L'affranchissement devrait être diminué en fonction des achats réalisés en 2016, le téléphone également avec le dégroupage de la ligne fixe.
- Nous avons résilié le compte bancaire postal et ouvert un compte au Crédit Agricole qui présente des offres beaucoup intéressantes.
- Les revenus financiers augmentant entraîneront une imposition plus forte.
- Réfection des locaux : la moquette et la peinture sont en très mauvais état et nécessitent des travaux: nous avons demandé plusieurs devis et avons reçu le premier pour un montant de 4.500 €.

## PREVISIONNEL 2017 ACV

	2017	2016
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations dons	33 000	33 620
Loyers		10 793
Leg Barone	153 000	
Ventes, rembours. titres	104 000	
Coupons, intérêts	100 000	144 524
Rétrocession Forward	35 000	
<b>Réalisé</b>		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>425 000</b>	188 937
<b>CHARGES</b>		
Aides et bourses	170 000	173 580
Entretien immeuble	100	81
Fournitures bureau	2 500	2 602
Entretien matériel	2 600	2 654
Charges copropriété	3 200	3 072
<b>Honoraires</b>		725
Comptable	1 800	3 680
Forward	7 332	6 000 10 mois
Logilys	2 700	2 653
Assurances	680	634
Pourboires, cadeaux	400	340
Frais conseil et assemblée	7 500	7 016
Affranchissements	6 000	9 040
Téléphone	500	952
Frais bancaires	3 000	4 204
Impôts fonciers, fermage	1 800	3 673
Impôts sur produits financiers	20 000	12 871
REFECTION LOCAUX	5 000	
	<b>235 112</b>	<b>233 777</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>189 888</b>	<b>-44 840</b>
<i>Hors éléments exceptionnels</i>		

## Conclusion

L'année 2016 a été exceptionnelle et a permis de vendre nos derniers actifs immobiliers de manière satisfaisante. L'ACV est à présent en conformité avec les obligations d'une association loi 1901 en matière de détention directe de biens immobiliers.

Je voudrais souligner le travail considérable qui a été effectué par les Conseils d'Administration successifs et en particulier par leurs Présidents et Secrétaires Généraux secondés par notre ami Hubert Chauchet pour que ces ventes se passent dans les meilleures conditions possibles. Nous étions partis de très bas.

Nous avons commencé à restructurer notre capital pour lui assurer le meilleur rendement possible en toute sécurité dans des conditions difficiles compte-tenu des taux historiquement bas. Nous allons continuer dans cette voie pour poursuivre le versement des aides et secours qui sont le but de notre vénérable association.

Messieurs, Mesdames,

En vertu du mandat qui nous a été confié lors de la dernière AG de l'Association Central d'Éleveurs Vétérinaires (ACV), nous avons l'honneur de vous faire part des conclusions et vérifications que nous avons menées en présence du Trésorier de l'Association, M<sup>r</sup>. Philippe Melon.

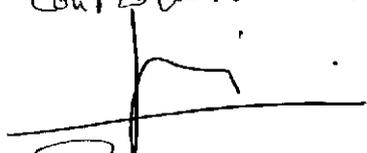
Nous avons eu à notre disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2016. Nous avons pu valider les écritures et soldes comptables et vérifier les soldes en Banque.

Les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'Association.

En conclusion, nous proposons de donner quitus au Trésorier de l'ACV.

Paris le 8 juin 2017.

Les contrôleurs aux comptes.

  
Jean-Pierre DENIS

  
Jean-Paul MIALOT